

Communiqué de Presse

Assemblée parlementaire – Unité de communication

Réf: 234f09

Tél. +33 (0)3 88 41 31 93

Fax +33 (0)3 90 21 41 34

Internet: <http://assembly.coe.int>

e-mail: pace.com@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

22 mars, Journée mondiale de l'eau

Le Président de l'APCE plaide pour la reconnaissance de l'accès à l'eau comme un droit de l'homme fondamental

Strasbourg, 20.03.2009 – « L'accès à l'eau devrait être reconnu comme un droit de l'homme fondamental. Cette approche du problème de l'eau sous l'angle du droit pourrait offrir à la société civile un moyen précieux permettant de demander des comptes aux gouvernements, tenus d'assurer l'accès à une quantité satisfaisante d'eau de bonne qualité ainsi que des services d'assainissement », a souligné aujourd'hui le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Lluís Maria de Puig, en vue de la Journée mondiale de l'eau le 22 mars.

« Les défis à relever sont multiples : pénuries d'eau chroniques dans le Sud, inondations au Nord, et problèmes de gestion et de qualité de l'eau en Europe centrale. Aujourd'hui encore, l'Europe traite moins de 50% de la pollution de ses eaux usées urbaines. 41 millions de personnes en Europe n'ont pas accès à un service sain d'eau potable, et 85 millions de personnes n'ont pas accès à l'assainissement de base¹. Une véritable gouvernance de l'eau, offrant un accès durable à l'eau et à l'assainissement est indispensable mais elle ne peut se faire sans législation », a rappelé M. de Puig.

Il a appelé ses collègues parlementaires dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe à se positionner en « avocats » du droit à l'eau et à son assainissement : « Nous devons inscrire le droit à l'eau, en quantité, en qualité et en accessibilité pour l'ensemble des populations dans nos constitutions », a-t-il souligné.

Enfin, il a rappelé que l'une des priorités de sa présidence était l'inscription du droit à vivre dans un environnement sain, comme un droit de l'homme, à travers un protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme.

[Recommandation 1731 \(2006\)](#)

¹ Europe, water and the world, 4^e Forum mondial de l'Eau, 2006

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président: Lluís Maria de Puig (Espagne, SOC) – Secrétaire général de l'Assemblée: Mateo Sorinas.

Groupes politiques: PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen); SOC (Groupe socialiste); GDE (Groupe démocrate européen);

ADLE (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe); GUE (Groupe pour la gauche unitaire européenne).

